# Ziad, Imad, Bissa, Arnaud et Alexis, devant la justice pour avoir appelé à la haine contre « les Chinois » sur Twitter (MàJ : Condamnation à un stage de citoyenneté)

26/05/2021 à 20h15




## 26/05/2021

Ce mercredi 26 mai, la 17e chambre du tribunal judiciaire de Paris a condamné quatre auteurs de tweets incitant à la haine anti-asiatique à un stage de citoyenneté. Un cinquième a été relaxé.

Quatre jeunes internautes ont été condamnés ce mercredi 26 mai à un stage de citoyenneté d'une durée de 2 jours. Ils étaient poursuivis pour avoir publié des messages de haine anti-Asiatiques sur Twitter en octobre dernier dans le contexte d'un reconfinement dont des internautes avaient rendu les « Chinois » responsables. Ils ont également tous été condamnés à payer 250 euros de dommages et intérêts à l'Association des Jeunes Chinois de France (AJCF). Un cinquième internaute a été acquitté.

Marianne

---

# 24/03/2021

## Le jugement sera rendu le 26 mai prochain à 13h30 :

> *L'audience est levée. La décision est mise en délibéré. Le jugement sera rendu le 26 mai prochain à 13h30. C'est la fin de ce LT, merci de l'avoir suivi ! Compte-rendu à suivre dans la soirée sur @20Minutes*
>
> *— helenesergent (@helenesergent) March 24, 2021*

## Les réquisitions du parquet (pas la peine définitive) :

> *Aucune peine de prison n'est donc requise. Seul un stage de citoyenneté obligatoire.*
>
> *— helenesergent (@helenesergent) March 24, 2021*

## Jugement en cours, des 5 hommes :

> *Alexis D., costume gris, lunettes noires, est le premier à s'avancer à la barre. On lui reproche l'envoi de ce message : "J'en ai rien à foutre, je déteste la Chine, faut les rayer de la carte ces fils de pute, tous les virus viennent de ce pays de merde", le 28 oct 2020*

*— helenesergent (@helenesergent) March 24, 2021*

*Imad R., est le 2e prévenu à s'avancer devant les magistrats. Le 28 octobre au soir, il avait appelé « les élèves demain au lycée attrapez tout les gens qui font LV2/LV3 Chinois et ta-bass-ez les ».*

*— helenesergent (@helenesergent) March 24, 2021*

*Le jeune homme retourne à sa place. La présidente appelle le 3e prévenu, Bissa N. Il s'approche à la barre. Deux types de propos sont poursuivis le concernant.*

*— helenesergent (@helenesergent) March 24, 2021*

*Le tribunal interroge maintenant Ziad B. Il s'avance à la barre et demande s'il peut faire une déclaration. "Allez-y", dit la présidente: "J'aimerai m'excuser auprès de toute personne de la communauté asiatique (…) je tenais à m'excuser pour cet acte idiot, irréfléchi"*

*— helenesergent (@helenesergent) March 24, 2021*

*On passe au dernier prévenu, Arnaud K. Il est poursuivi pour un seul tweet publié le 28 octobre 2020 : « Nique la mere a tous les chinois ».*

*— helenesergent (@helenesergent) March 24, 2021*

---

*En parallèle, des associations représentant la communauté asiatique ont appelé à un rassemblement près du tribunal pour*

> *dénoncer la haine en ligne et le racisme anti-asiatique. @BFMTV pic.twitter.com/OFnPxEk86o*
>
> *— Esther Paolini (@paoliniesther) March 24, 2021*

---

# Cinq personnes devant la justice pour avoir appelé à la haine contre « les Chinois » sur Twitter

Ces prévenus doivent répondre de leurs propos en ligne, le 24 mars, devant la 17e chambre du tribunal judiciaire de Paris.

Ce dernier, en quatrième année d'ingénierie à Lyon, Imad R., 25 ans, explique ainsi lors de sa garde à vue partager son compte Twitter avec un certain « Zak » vivant aux Etats-Unis, qui a *« un peu le même humour »*. Un compte à 60 000 abonnés, qu'Imad R. a créé et qui a diffusé ce message, le 28 octobre : ***« Les élèves demain au lycée attrapez tout les gens qui font LV2/LV3 Chinois et ta-bass-ez les.*** » Réalise-t-il la gravité du message posté ? Oui, puisqu'il l'a supprimé dès qu'il l'a vu, affirme-t-il. Il a même dit à ce Zak que *« c'était pas intelligent de faire ça et que c'était illégal »*. Mais tout de même, lui, *« quand* [il lit] *le tweet,* [il voit] *le caractère humoristique ».* Les enquêteurs ont retrouvé des échanges vocaux entre Imad R. et Zak sur la messagerie Whatsapp, dans lesquels ils oscillent entre la crainte d'être retrouvés et la minimisation de ce qui pourrait leur arriver.

Bissan N., lui, assume en grande partie lorsque les enquêteurs finissent par le retrouver derrière le compte @Taciturne_. A 19 ans, il étudie le commerce international dans une école privée parisienne. A-t-il écrit et publié le message ***« Mettez moi dans une cage avec un chinois, je veux m'amusez avec lui, le brisez. Je veux voir toute lueur d'espoir dans ses yeux s'éteindre devant moi »*** ? Oui, répond-t-il. Et celui-ci : ***« Si vous êtes triste dites vous que y'a pire dans la vie, vous auriez pu être chinois »*** ? Oui, c'est lui aussi. En revanche, il jure n'avoir rien à voir avec le troisième message proclamant qu' *« Hitler aurait du tuer les chinois pas les juifs »*, publié sur le même compte, le même jour. Son compte a été créé pour lui par une amie, car lui ne pouvait plus : il avait déjà été banni *« définitivement »* par Twitter pour ce qu'il nomme pudiquement *« des propos inappropriés »*.

Ziad B., lui, était suivi par près de 500 personnes lorsqu'il a retweeté un autre message, le 28 octobre – ***« j'appelle tout mes renois et tout mes rebeus du 91,92,93,94,95 à agresser chaque chinois qu'ils croiseront dans la rue »*** – en y ajoutant un commentaire personnel : ***« Je dirais même les 95 départements de France + les Dom-Tom. »*** Ce 28 octobre, il cherchait *« un moyen d'évacuer sa colère et sa frustration »* après l'annonce du reconfinement. Quel rapport avec la communauté chinoise ? *« J'ai fait un amalgame »*, lâche l'étudiant de 20 ans en deuxième année à Sciences Po Menton (Alpes-Maritimes) tout en se défendant : lui avait pris ce message *« d'un point de vue humoristique »* avant de comprendre son *« erreur »* et de supprimer son tweet.

[…]

Le Monde